

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

17 mai 2023

---

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT  
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

|              |  |
|--------------|--|
| Commission   |  |
| Gouvernement |  |

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 891

présenté par

M. Lachaud, Mme Abomangoli, M. Kerbrat, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot,  
Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard,  
M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet,  
M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour,  
Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido,  
Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet et Mme Keke

-----

**ARTICLE 2****RAPPORT ANNEXÉ**

Après l'alinéa 32, insérer l'alinéa suivant :

« Les armées ont des difficultés de recrutement et de fidélisation dans de nombreuses filières, comme celles du cyber. L'augmentation de la rémunération, l'amélioration des conditions de travail et de vie permettront en partie d'y répondre. L'instauration d'une conscription citoyenne permettrait également de disposer d'importants moyens humains dans les secteurs en tension. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par cet amendement, le groupe LFI-NUPES propose la mise en place de mesures efficaces pour fidéliser les militaires et les personnes travaillant pour la défense de la France.